

Les Affiches - Moniteur

TPE/ARTISANAT/BANQUES

Protocole d'accord

La Caisse d'Épargne et la Banque Populaire d'Alsace ont signé, le 8 mars 2011, une convention avec la Chambre de Métiers d'Alsace.

Bernard Stalter, Président de la Chambre de Métiers d'Alsace, a souhaité un partenariat entre, d'une part, la Chambre de Métiers d'Alsace et la Confédération de l'Artisanat d'Alsace/Union Professionnelle Artisanale Alsace -, et, d'autre part, la Banque Populaire d'Alsace et la Caisse d'Épargne Alsace.

En effet, les études les plus récentes menées auprès des responsables des très petites entreprises (au sens de l'INSEE, les TPE comptent moins de 20 salariés) démontrent de sérieuses difficultés d'accès au crédit de certains établissements bancaires pour assurer le financement de leurs activités.

La crise économique, qui a atteint son apogée en 2009, mais qui continue par un effet d'hystérésis à affecter aujourd'hui encore l'économie, a conduit à la mise en place de ratios prudentiels inadaptés aux spécificités des TPE.

De plus, Bernard Stalter, comme l'a indiqué le nouveau statut de l'EIRL (entreprise individuelle à responsabilité limitée) applicable depuis le 1^{er} janvier 2011, suppose que l'on prévoit les garde-fous nécessaires à la protection du patrimoine privé de l'entrepreneur (ce que l'on appelle la «part non affectée»).

C'est dans ce contexte qu'à l'initiative de la Chambre de Métiers d'Alsace (CMA) et de la Confédération de l'Artisanat d'Alsace (CAA), deux grandes banques régionales, la Banque Populaire et la Caisse d'Épargne, soucieuses de contribuer au développement économique des TPE et des entreprises artisanales en particulier, ont accepté de conclure un protocole d'accord pour optimiser les concours bancaires aux entreprises artisanales d'Alsace.

Ce protocole constitue d'ailleurs une première au plan national et a été signé par Bernard Stalter, Président de la Chambre de Métiers d'Alsace, Bruno Kwast, Président de la Confédération de l'Artisanat d'Alsace (CAA) et Président de l'Union Professionnelle Artisanale d'Alsace (UPA), Dominique Didon, Directeur Général de la Banque Populaire d'Alsace et Jean-Pierre Deramecourt, Président du directoire de la Caisse d'Épargne d'Alsace.

La cérémonie a eu lieu à Schiltigheim au siège de la CMA en présence de Yves Hemedinger, Conseiller Régional d'Alsace et Président de la sous-commission «Artisanat», André Klein-Moser, Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin, Daniel Weber, vice-Président du Conseil

Général du Haut-Rhin, François Perol, Président du directoire BPCE, Président du conseil d'administration de Natixis.

Complémentairement à cette convention, ont été évoqués les différents cautionnements existants : convention SIAGI et OSEO de la Région Alsace, la garantie bancaire en faveur des TPE et PME des deux conseils généraux, SOCAMA de la Banque Populaire et SACCEF Pro d'une filiale de Natixis.

Dans son intervention, Dominique Didon a rappelé que la Banque Populaire créée en Alsace en 1909 l'a été pour financer entre autre l'artisanat.

Malgré la crise, la banque n'a jamais levé le pied dans le financement des artisans et a toujours progressé jusqu'à ce jour.

Jean-Pierre Deramecourt a insisté sur le rôle de soutien à l'activité économique fait pas la Caisse d'Épargne d'Alsace par +12 % d'encours aux professions libérales et artisanales et +10 % d'encours de crédits aux entreprises. Enfin, François Perol, en guise de conclusion, s'est dit ravi d'être associé à cette signature et a rappelé que le groupe BPCE a engagé 411 milliards d'euros de crédits en France soit plus de 30 millions par rapport à 2009.

R. SCHNEIDER

PRIX DE LA TOLÉRANCE MARCEL RUDLOFF

L'Association des Amis de Marcel Rudloff a été créée en 1997 en mémoire de l'homme politique humaniste alsacien et pour défendre les valeurs qu'il incarnait, en particulier son esprit de tolérance et de respect de l'autre. C'est à ce titre que l'Association, forte de ses 150 membres et qui bénéficie du soutien des collectivités locales, décerne annuellement le «Prix de la Tolérance Marcel Rudloff».

Le lauréat 2011, Cornelia Sommaruga, a été désigné par le Conseil d'administration de l'Association des Amis de Marcel Rudloff présidée par Francis Hirn, sur proposition du Jury animé par Louis Oster. Cornelia Sommaruga, diplomate suisse, italien d'origine, a assumé pendant douze ans la Présidence du Comité international de la Croix Rouge, après avoir occupé diverses fonctions au sein de l'Organisation des Nations Unies.

R. SCHNEIDER

AERONAUTIQUE : RENOUVEAU DE REIMS AVIATION

Premier vol du F406 de GécI Aviation

Le F406 SN97, premier avion entièrement produit par le groupe GécI Aviation depuis sa création en 2010 et le rachat de Reims Aviation par GécI International, a effectué son premier vol le lundi 14 mars sur la piste de Reims Prunay. Cet avion est destiné à son client tunisien, l'Office de tourisme et de la cartographie dépendant du ministère de la Défense de la République de Tunisie. Le vol a duré une heure 15 minutes et, selon le communiqué de GécI Aviation, « s'est parfaitement déroulé. »

Les essais en vol vont se poursuivre dans les jours à venir, parallèlement à l'intégration de l'appareillage de cartographie fourni par l'IGN (Institut géographique national). Pour le groupe GécI « la livraison imminente de cet avion illustre le renouveau commercial de Reims Aviation. » Depuis 1985, près d'une centaine d'avions sont sortis de la chaîne de production de Reims-Prunay. Avion bi-turbopropulseur, le F406 est particulièrement adapté à la surveillance aéroportée légère, avec l'intégration de systèmes de dernière génération.

Cartographie, lutte antipollution, surveillance des zones de pêche, surveillance des frontières, transport de passagers et de fret, cet avion aux multiples applications est devenu particulièrement compétitif. Il est apprécié par les opérateurs et par ses pilotes pour sa robustesse, sa facilité de mise en œuvre et son coût d'exploitation très concurrentiel.

Le 100^e F406 est entré en production en novembre dernier à l'usine de Prunay où GécI Aviation est en train de réorganiser son outil de production afin d'atteindre rapidement une cadence annuelle de 12 appareils pour répondre à l'augmentation de la demande sur ce créneau. Le F406 est l'un des fleurons de GécI Aviation en attendant le lancement du Skylander développé en terre lorraine par Sky Aircraft à Chambley, sur l'ancienne base de l'Otan en Meurthe-et-Moselle.

B. K.